

6 pistes pour l'évolution des HBM parisiens

Après l'étude historique diffusée en 2018, l'APUR publie aujourd'hui 3 cahiers consacrés aux capacités d'évolutions de ces bâtiments de briques rouges construits il y a environ cent ans et situés le long des boulevards des maréchaux à Paris. Communément appelé la « ceinture rouge de Paris », cet ensemble représente 58 000 logements sociaux dont la transformation doit répondre à une quadruple exigence : conservation d'un bâti de grande qualité architecturale, amélioration des conditions de vie d'une population fragile, création des conditions d'une nouvelle attractivité et atteinte des objectifs du Plan Climat Énergie de Paris.

L'Apur a développé une méthode originale associant à l'approche classique d'amélioration énergétique d'autres types d'améliorations tout aussi indispensables à la ville durable et en particulier à la ville zéro carbone. Ce mix « carbone climat » se traduit par une boîte à outils avec 6 pistes d'actions et un système cartographique qui propose un cadre de travail adapté à chaque situation et permet de définir le meilleur rapport action-efficacité des transformations à mettre en œuvre.

Les 6 pistes sont :

- **Les évolutions morphologiques** : opérations de surélévation, extensions des rez-de-chaussée, voire de certains pignons...
- **L'activation des rez-de-chaussée et sous-sols** : vers une mixité fonctionnelle par l'installation de nouvelles activités, services urbains...
- **L'apport de végétation** : sur les façades dans les cours, sur les toits avec de l'agriculture urbaines...
- **La gestion locale de l'eau de pluie** : par la désimperméabilisation des espaces publics et privés, la déconnexion des gouttières...
Les espaces publics : en créant des rues aux enfants, des parcours sportifs, des micro-centralités...
- **La diminution des consommations énergétiques et la production d'énergie** : par l'isolation thermique, l'exploitation des gisements d'énergies renouvelables, le développement d'échanges entre bâtiments, en lien avec les projets situés à proximité.

Ces préconisations sont issues d'une analyse fine des évolutions spatiales et techniques mises en œuvre depuis la création du parc. Ces évolutions sont présentées dans deux cahiers qui détaillent les caractéristiques initiales des bâtiments et les procédés techniques mis en œuvre, un troisième cahier présentant le système cartographique.

Ces travaux ont été co-pilotés par la Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris et de l'Agence nationale de la rénovation urbaine, en partenariat avec Paris Habitat, la RIVP et Elogie-SIEMP.

[L'étude est accessible sur le site de l'Apur](#)

[Redécouvrir l'étude historique](#)

[La grammaire Carbone climat](#)

The logo for 'apur' is displayed in white lowercase letters on a solid black rectangular background.

Contact presse :

Quentin Treton : quentin.treton@apur.org – 01 83 97 63 59

A propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la ville de Paris, de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

www.apur.org